



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 avril 2024

**Mme Marie GUEVENOUX, ministre déléguée chargée des Outre-mer,
et les présidents des collectivités de la zone Antilles-Guyane,
s'engagent sur une stratégie commune au service du rayonnement de la France
et de ses valeurs dans la région.**

A l'occasion de la 17^{ème} édition de la Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane (CCRAG) qui se tient pour la première fois à Saint-Martin, Mme Marie GUEVENOUX, ministre déléguée chargée des Outre-mer, et les présidents des collectivités de la zone Antilles-Guyane, se sont engagés sur une stratégie commune au service du rayonnement de la France et de ses valeurs dans la région.

Détaillée dans une déclaration commune et un document d'orientation stratégique, cette stratégie vise à mieux associer les Collectivités, dans le respect des compétences de chacun, à la politique extérieure de la France dans la région. Elle énonce notamment les priorités communes de l'État et des Collectivités dans la région en faveur de la lutte contre le changement climatique, la lutte contre les trafics criminels, le développement économique et une meilleure insertion commerciale.

Des objectifs ont également été définis pour favoriser la poursuite de l'intégration des Collectivités au sein des organisations régionales (OECO, AEC.SARICOM) dans les années à venir.

Cette stratégie constitue un exercice inédit qui démontre que l'action extérieure de l'État et celle des Collectivités sont complémentaires, au service du rayonnement de la France et de ses valeurs, dans une région confrontée à de nouveaux défis.

Contact presse :

**Service de presse de Marie GUÉVENOUX,
Ministre déléguée chargée des Outre-mer**
Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr